

Se disant victime de violences policières à Lorient, les images qu'il fournit aux enquêteurs le mettent finalement en cause

Le manifestant avait été blessé au bras par un tir de flash-ball après avoir caillassé les policiers au moment de l'attaque du commissariat de Lorient. S'il a déposé plainte, c'est au final ce jeune homme qui a été condamné.



Le jeune homme a reconnu s'en être pris à des policiers. LP/Arnaud Journois

Par Le Parisien

Le 8 novembre 2023 à 11h22

En mars dernier, la manifestation contre la réforme des retraites avait dégénéré. Des manifestants s'étaient attaqués au [commissariat de Lorient \(Morbihan\)](#), forçant les policiers à se retrancher à l'intérieur du bâtiment pris d'assaut par les casseurs. [Une vingtaine de fonctionnaires avaient été blessés.](#)

Parmi les manifestants se trouvait un jeune homme de 27 ans. Ce dernier avait déposé plainte pour violence par personne dépositaire de l'autorité publique après avoir été blessé au bras par un tir de flashball de policier. Si sa plainte avait été classée sans suite, c'est lui qui a fait l'objet de poursuites. Les photos et les vidéos qu'il a fournies aux enquêteurs pour identifier le policier qui l'aurait blessé ont permis de le reconnaître comme auteur de violences contre des policiers : sa tenue, la couleur de son sac, ses baskets ont permis de l'identifier.

« Il ne faut pas s'étonner, vu ce que vous leur faisiez ! »

Lors d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité mardi, le jeune homme a reconnu avoir caillassé des policiers alors qu'il avait le visage couvert, avoir lancé des conteneurs vers des policiers et renvoyé une grenade lacrymogène dégoupillée en direction des fonctionnaires. Alors que le sujet de sa blessure au bras était abordé, la juge, citée par [Ouest-France](#), a rétorqué : « Il ne faut pas s'étonner, vu ce que vous leur faisiez ! »



« Il y avait une certaine euphorie. C'était idiot. Ce n'est pas acceptable ce que j'ai fait... », a reconnu le mis en cause. Il purge déjà une peine de huit mois pour violence avec arme. Sans emploi, il a écopé de quatre mois de prison pour les violences commises au commissariat de Lorient.

Dans la rubrique Faits divers

[Saint-Michel-sur-Orge : un jeune de 18 ans blessé par balle, la police menacée au fusil à pompe](#)

[Détenu en Iran, Louis Arnaud, un voyageur français de 35 ans, condamné à 5 ans de prison](#)

[Val-de-Marne : Georges le plombier, 71 ans, avait agressé sexuellement sa cliente de 87 ans](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter ou créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

sansreaction Le 8 novembre 2023 à 11h47

Espérons que la justice fasse correctement son travail sans les idées politiques de certains juges, et que ce menteur soit condamné durement

joarau01 Le 8 novembre 2023 à 11h43

Un vrai bredin de la nupes je suppose !

anternoz Le 8 novembre 2023 à 11h36



Journal

Se connecter

S'abonner

Ville, code postal...

bip78 Le 8

Bien fait pc

- 75 · Paris
- 91 · Essonne
- 92 · Hauts-de-Seine
- 93 · Seine-Saint-Denis
- 94 · Val-de-Marne
- 95 · Val-d'Oise
- 77 · Seine-et-Marne
- 78 · Yvelines
- 60 · Oise

Faits di

Toutes les actualités locales



Saint-Michel-sur-Orge : un jeune de 18 ans blessé par balle, la police menacée au fusil à pompe



Détenu en Iran, Louis Arnaud, un voyageur français de 35 ans, condamné à 5 ans de prison



Des centaines d'images accablantes, des victimes piégées... un ex-agent de la CIA violait des femmes lors de ses missions



Val-de-Marne : Georges le plombier, 71 ans, avait agressé sexuellement sa cliente de 87 ans P



Projet Lyon-Turin : un ouvrier de 31 ans meurt sur le chantier, le deuxième en quatre mois



Un lot de grenades pour son anniversaire... le cadeau mortel reçu par un officier proche du chef de l'armée ukrainienne



Deux frères sont soupçonnés d'avoir commis de nombreux vols de ruches dans l'Aube et la Marne



Affaire du camion charnier en Angleterre : jusqu'à dix ans de prison requis pour homicides involontaires